

RAPPORT D'ACTIVITE 2005

20 ANS



viol-secours

Horaire de la permanence téléphonique

Lundi 14h00 - 17h30

Mardi 14h00 - 17h30

Mercredi 8h30 - 12h30/14h - 20h

Jeudi 8h30 - 12h30/14h- 17h30

Vendredi 8h30 - 12h30/14h- 17h30

Entretiens gratuits et confidentiels sur rendez-vous

Viol-Secours,
3, pl. des Charmilles, 1203 Genève

Téléphone: 022.345.20.20

fax: 022.345.29.29

CCP 12-8111-1



Courriel : info@viol-secours.ch

Site Internet www.viol-secours.ch

Il y a vingt ans naissait Viol-Secours, association fondée par quelques femmes pionnières, déterminées à lutter ensemble contre les violences sexuelles et sexistes à l'encontre des femmes.

La fête organisée le 26 novembre 2005, pour célébrer cet anniversaire, fut une belle réussite. Je rends ici Hommage aux pionnières qui, par leur courage et leur détermination, ont su dire NON à la violence faite aux femmes parce qu'elles sont des femmes (violence de genre) et je remercie toutes celles qui en leur succédant ont permis à notre association de poursuivre ses buts.

Au cours de son existence, notre association a surmonté des crises institutionnelles évolutives et transformatrices. La réflexion-action à partir d'analyses de pratiques, acquise au cours de vingt années d'expérience et la formation continue des intervenantes de la permanence, permettent d'offrir une aide spécifique, à la fois professionnelle et humaine, aux femmes et aux proches qui sollicitent notre association.

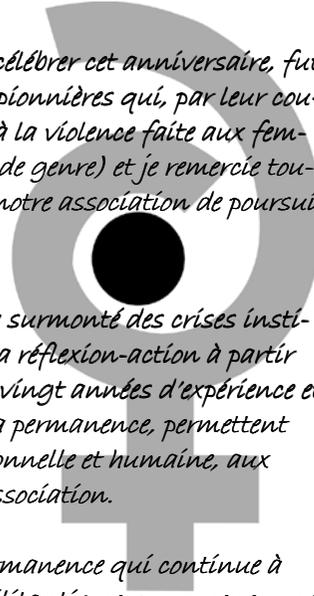
Je salue ici, l'engagement de l'équipe de la permanence qui continue à relever le défi d'allier professionnalisme et militantisme, pour mener une action préventive en amont et en aval, afin d'offrir une aide efficace aux femmes victimes de violences sexuelles, en collaboration avec nos partenaires des réseaux genevois et lémanique.

LE MOT DE LA PRESIDENTE

J'adresse mes remerciements aux membres de notre comité pour leur engagement dans une réflexion-action collective nécessaire au bon fonctionnement de notre association,

ainsi qu'à notre administratrice qui tient les cordons de la bourse avec perspicacité.

Un grand Merci à chacun-e de nos membres, ainsi qu'à nos donatrices et donateurs qui soutiennent notre association par des fonds privés et publics nous permettant de poursuivre notre action.





cave entière de Viol-Secours, ainsi que de nombreuses archives, ont été épluchées par le groupe de travail. Cette fête était l'occasion d'insérer l'intervention de Viol-Secours dans un cadre plus général, celui du mouvement féministe. Dès ses débuts, Viol-Secours y a participé, en fonctionnant souvent comme pionnière en matière de lutte contre les violences sexuelles.



Outre cette récolte d'archives, le groupe de travail a pu compter sur l'appui et la collaboration de Marylin Villiger, artiste plasticienne, qui grâce à sa créativité, a donné une touche artistique à l'exposition.

Nous avons organisé une conférence de presse, pris de nombreux contacts avec les médias (qui nous auront pour la plupart boudé), envoyé une ribambelle d'invitations à nos membres, et à notre réseau élargi pour l'occasion, grâce au SPPE et au Collectif du 14 juin. L'engagement de tout le Comité et de notre bénévole a été précieux dans ce travail de fourmis.

Il en résulte deux moments festifs :

- La matinée du vendredi 25 novembre, avec un moment portes ouvertes, pour visiter les locaux fraîchement repeints avec des couleurs ensoleillées.
- L'après-midi et la soirée du samedi 26 novembre, pour fêter les 20 ans, avec expo, contes, danse, buffet savoureux et allocutions de personnalités marquantes pour l'association, dans les accueillants locaux de F-Information.



Et en tout, une centaine de personnes sont venues partager ce moment de souvenirs et de nouvel élan haut en gaieté et en couleurs, nous confirmant l'utilité de notre existence pour les femmes, pour la défense de leurs droits...et pour la transformation des mentalités sexistes ! Au final, nous avons reçu plusieurs retours positifs sur l'ambiance chaleureuse et amicale.

Petit rappel des moments festifs...

La **matinée portes ouvertes** a permis à une quinzaine de femmes, la plupart travailleuses sociales, de connaître nos locaux et nos activités, grâce à l'échange avec toute l'équipe. Nous en avons profité pour distribuer nos dépliants et notre charte, autour d'un déjeuner et d'un apéritif.

La **fête des 20 ans** a eu lieu dans les locaux de F-Information.

Pour l'anecdote, Viol-Secours s'est réunie pendant sa première année d'activité, en 1985, dans leurs locaux de l'époque. F-Information, avec qui nous collaborons depuis nos débuts, nous a fait l'amitié d'accueillir nos festivités, en nous donnant carte blanche pour l'utilisation de l'espace.



A l'entrée, une exposition attendait le public avec pas moins de onze panneaux retraçant quatre périodes de la vie de l'association :



1. « Historique de Viol-Secours » 1982 - 1985

La première naissance impulsée par le comité de soutien aux femmes victimes des viols de Pré-Naville. Une deuxième naissance, en mai 85, sous la forme d'un collectif de militantes, basé sur un modèle canadien.

2. « Militantisme » 1985 - 1995

Période d'engagements, en faveur des droits des femmes et en vue de faire apparaître au grand jour des réalités taboues, retracée en trois temps : l'engagement politique de Viol-Secours ; son aide directe aux femmes ; la réalité sociale, juridique et politique du moment, liée aux questions féminines.

3. « Professionnalisme » 1996 - 2004

Période d'institutionnalisation de Viol-Secours qui affine son expertise en matière de violences sexuelles. Comme pour le précédent chapitre, trois temps pour rappeler cette époque : engagement politique/ aide directe aux femmes/ réalité socio-politique et juridique.

4. « Réconciliation » 2005 et « futur... »

Après de grands chamboulements, une nouvelle étape avec de nombreuses nouveautés qui sont retracées tout au long de ce rapport d'activité et un futur, laissé en blanc, pour que le public de la fête puisse apporter ses propositions.





À chaque chapitre correspondait un personnage féminin, sculpté en papier mâché: la **fillette** symbole des 10 ans, la **jeune femme** des 20 ans, la **femme enceinte** d'une nouvelle étape et un **personnage** du futur, provisoirement indéfini. Ce dernier a été précisé par les plus jeunes invitées à la fête.

Outre cette exposition, la partie artistique et ludique comprenait un moment de contes « genrés » pour enfants et adultes. C'est une permanente de Viol-Secours et Célia Lafond, conteuse, qui ont narré des histoires pleines d'humour féministe à un public sage comme des images. Autre moment artistique : une performance de danse-théâtre, intitulée « Ya Basta ! », qui mettait en mouvement une satire des stéréotypes de genre, interprétée par une compagnie de danse à laquelle participe une permanente de Viol-Secours.

La journée a ensuite été marquée par une présentation de la méthode d'autodéfense Fem Do Chi (FDC) que Viol-Secours gère dorénavant. C'est notre permanente et animatrice FDC qui a titillé la curiosité du public.

Grâce à une collaboration avec le centre d'accueil et de formation de la Roseraie, une fondation qui soutient et aide des requérant-e-s d'asile et des réfugié-e-s à se réinsérer, la partie gastronomique et gourmande n'a pas été laissée de côté. Bien au contraire, ce sont mille et une bouchées des quatre continents qui ont « égayé » les estomacs des invité-e-s, ainsi que ceux du Cœur des Grottes, après la clôture des festivités.

Finalement, la fête s'est envolée sur des paroles intelligentes, émouvantes et humoristiques, savoureusement transmises par



viol-secours

six oratrices de qualité. Merci à Stéphanie Codourey, adjointe à la direction du DASS, Anne-Marie Barone, Véronique Ducret, Geneviève Gogniat, pionnières de Viol-Secours, Patricia Schulz, directrice du Bureau fédéral de l'égalité et Brigitte Bucherer-Baud, notre présidente.



Quelques semaines après la fête, c'était au tour de notre site Internet de célébrer les festivités avec une partie consacrée à l'exposition historique sur Viol-Secours, grâce aux compétences de notre bénévole, de notre permanente remplaçante et d'Emmanuel Ducret

APRÈS CE MOMENT EXCEPTIONNEL...
PLACE AU QUOTIDIEN !

Au-delà de son nom, la mission de Viol-Secours est de lutter contre la violence de genre, en développant deux axes d'intervention :



- L'accueil et le soutien aux femmes ayant subi des violences sexuelles, ainsi qu'à leurs proches.
- La mise sur pied de projets de prévention, afin d'en limiter les incidences.

MISSION

Rappelons ici que le viol est une des manifestations d'une large palette de violences sexuelles, commises par des partenaires, des membres de la famille, des proches, des personnes ayant autorité (ecclésiastiques, professionnels de la santé, enseignants, etc.), des collègues, des connaissances, et, moins fréquemment, par des inconnus.



ACCUEIL ET SOUTIEN DES FEMMES AYANT SUBI DES VIOLENCES SEXUELLES

Permanence téléphonique

La permanence téléphonique est la principale porte d'entrée pour permettre un premier contact, informer, orienter. De janvier à août, elle a été ouverte, à mi-temps, du lundi au vendredi avec des horaires variables, pour en faciliter l'accessibilité. Dès septembre, nous avons élargi la permanence à trente-deux heures.

Nous avons recensé 154 nouvelles situations (142 en 2004, 133 en 2003). Pour 91 d'entre elles, nous avons été contactées par téléphone. Le site Internet a été la porte d'accès pour 54 personnes. Une minorité, 9 personnes, est venue directement dans nos locaux, sans rendez-vous préalable.

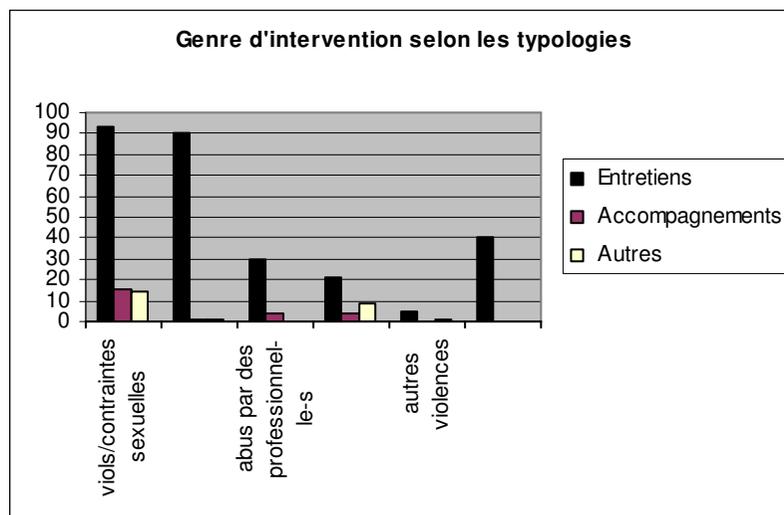
Entretiens de soutien psychosocial

Un certain nombre de femmes ou de proches manifestent le désir ou le besoin d'aller plus loin qu'un simple contact téléphonique ou virtuel. Elles ont pris conscience qu'elles ne peuvent pas simplement oublier. Se confronter à sa souffrance est un pas difficile à franchir, pourtant nécessaire pour se réapproprier sa vie. Un premier rendez-vous est fixé avec les femmes, afin de faire le point et évaluer leurs besoins. Il n'en résulte pas systématiquement un suivi : 55% des personnes sont venues à l'entretien.

Pour les autres, un suivi peut alors se mettre en place. La durée varie selon les besoins des femmes et leur projet. Les perma-



nelles veillent à ne pas créer un lien de dépendance, mais au contraire, à stimuler les ressources que possèdent les femmes pour cheminer vers l'autonomie. Notre approche est de type psychosocial et nous essayons de trouver ensemble des solutions qui les aideront à se reconstruire. 40 % des personnes sont venues entre 2 et 10 fois, 5% plus de 10 fois. Il faut préciser que ces chiffres reflètent uniquement 2005 et ne prennent donc pas en compte des femmes venant sporadiquement sur plusieurs années.



Malgré le fait que de janvier à juillet la permanence a été assurée par seulement deux permanentes qui, de plus, ont consacré de nombreuses heures à l'engagement de la nouvelle travailleuse, le nombre d'entretien s'élève à 239 (227 en 2004). Cette année, nous avons comptabilisé les entretiens manqués (c'est-à-dire ceux où la personne n'est pas venue sans prévenir



ou a décommandé le jour même) qui s'élèvent à 40. Entreprendre un travail sur la violence vécue est difficile. Téléphoner pour prendre un rendez-vous est un premier pas, mais il arrive que le deuxième pas, qui consiste à venir, ne soit pas encore possible. De plus, le stress post-traumatique, découlant de l'agression, entraîne parfois de la confusion et des oublis.

Les entretiens et les accompagnements en lien avec le viol représentent toujours le plus gros de notre travail. Le volume de travail, en lien avec les abus sexuels dans l'enfance, a augmenté de 10 % par rapport à celui de l'an dernier. Quant aux abus par des thérapeutes, nous avons élargi cette catégorie aux professionnels ayant autorité. Les violences commises dans ce contexte sont encore taboues, parce qu'elles mettent en cause le professionnalisme de l'auteur des actes, et donc sortent de la sphère privée. Par rapport au harcèlement sexuel, l'information commence à être bien diffusée et les femmes se tournent également vers les syndicats qui ont acquis de l'expérience en la matière.

Accompagnement

Une minorité des femmes que nous suivons portent plainte. Quand elles décident de le faire, nous les soutenons et les accompagnons dans les démarches judiciaires qui sont généralement longues et pénibles avec un taux de réussite faible. Dans les situations où la plainte est classée, où la procédure aboutit à un non lieu, où le procès a lieu, mais l'agresseur n'est pas reconnu coupable faute de preuves, nous sommes présentes pour tenter d'amortir ce nouveau choc et d'atténuer les effets d'une victimisation secondaire.



Nous constatons que beaucoup de femmes s'adressant à Viol-Secours viennent pour des problèmes de violence sexuelle qui s'accompagnent de plusieurs sortes d'autres difficultés familiales et sociales. Nous devons enrichir le concept d'intervention pour prendre en compte cette complexité. Le concept d'intervention doit viser « l'empowerment », ce qui nous amène à les accompagner, selon leur demande, dans des démarches médicales ou familiales, en relation avec la violence subie, mais aussi à l'office de la population ou auprès d'autres lieux pouvant les aider (Camarada, Solidarité femmes, syndicats...)

Sous « Autre », nous comptabilisons les démarches telles que la rédaction des attestations demandées par les avocat-e-s des femmes, la rédaction de lettres et ainsi que le témoignage devant un juge d'instruction ou un tribunal. Cette nouvelle rubrique statistique demande à être précisée pour 2006.

PREVENTION

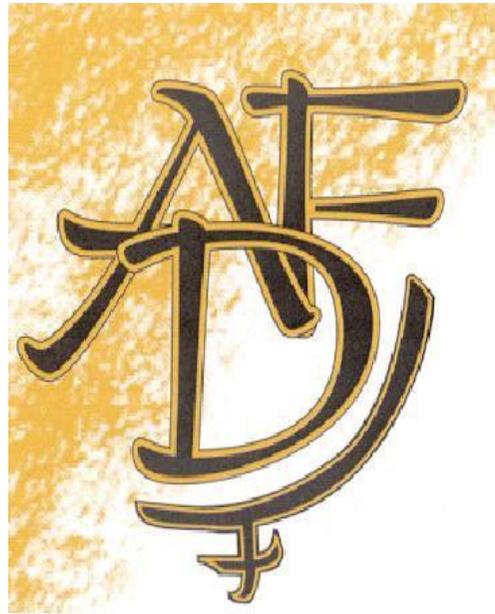
Qu'est-ce un stage d'autodéfense Fem Do Chi ?

Fem Do Chi signifie "la voie de l'énergie des femmes". Cette méthode, créée au Québec, à la fin des années 70, est enseignée par des femmes, pour des femmes. Elle vise à prévenir les violences spécifiques faites aux femmes, souvent de nature sexuelle, qui sont généralement commises par des personnes proches. Elle comprend des techniques physiques simples, adaptées à la morphologie des femmes et applicables sans entraînement particulier. Les techniques d'autodéfense verbales jouent, quant à elles, un rôle capital pour stopper l'instauration



d'un rapport de pouvoir. Elles sont expérimentées à l'aide de mises en situation et de jeux de rôles ; l'objectif est de faire baisser la violence et de ne pas en arriver à utiliser des techniques physiques. La partie "discussion" occupe une place importante, tant pour expliquer les émotions en jeu lors d'agressions (peur, colère et tristesse), que pour offrir un espace de parole. Il existe peu d'endroits où parler des sentiments d'insécurité et des

peurs qui entravent la liberté, ainsi que des actes vécus comme des agressions.



Un certain nombre de personnes s'inscrivent au stage, suite à des violences reconnues comme inacceptables ou graves par la société. Néanmoins, la majorité des femmes est confrontée à des actes en apparence anodins mais qui, à répétition, destabilisent l'image de soi et sont vécus comme humiliants, lorsqu'ils sont associés à un sentiment d'impuissance. Beaucoup de femmes limitent leurs

actions ou leur déplacement par peur, c'est pourquoi les objectifs principaux de ces cours sont la liberté et l'autonomie qui passent par la capacité à assumer seule sa sécurité. La pose de limites claires, ainsi que le sentiment de responsabilité vis-à-vis de ses actes et de ses émotions, participent à faire baisser la violence.



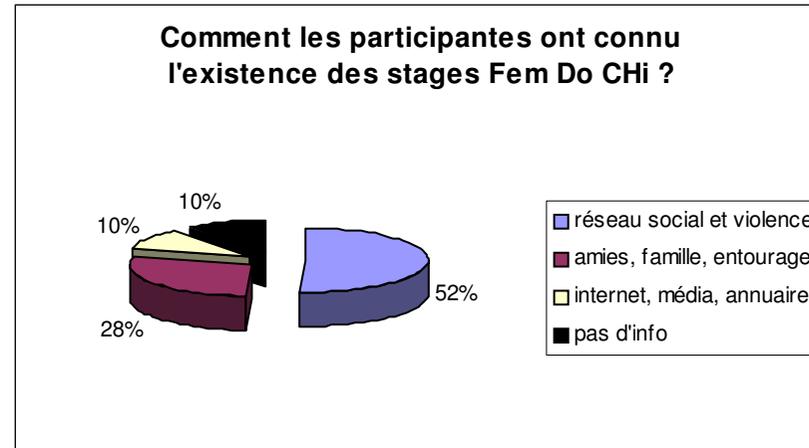
Retour à la case départ

Les stages d'autodéfense Fem Do Chi ont lieu, depuis environ 15 ans, sur Genève. A l'origine, des permanentes de Viol-Secours sont allées se former à Paris, afin de pouvoir offrir sur Genève un outil de prévention. Quelques années plus tard, elles ont créé l'association d'autodéfense pour femmes et adolescentes Fem Do Chi. En décembre 2004, cette association s'est dissoute et Viol-Secours a repris cette offre, la considérant comme essentielle. En 2005, cinq stages n°1 et un stage n°2 d'un week-end pour les femmes, ainsi qu'un cours n°2 de dix leçons d'une heure et demi pour les adolescentes, ont eu lieu. Deux stages ont été donnés dans le cadre de la formation continue pour le personnel des HUG et un pour celui des CFF.

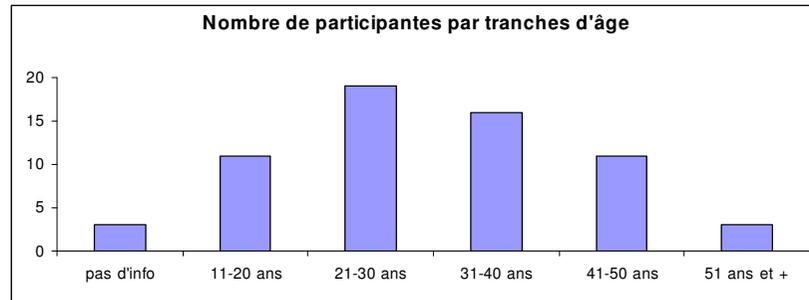
Quelques données

Cette année, nous avons introduit un questionnaire, afin de mieux connaître la population qui participe à ces stages. Le nombre de questionnaires étant pour l'instant relativement faible, il n'est pas encore possible d'en tirer des conclusions définitives, mais seulement des pistes de réflexion. Etant donné que quelques participantes n'ont pas rempli le questionnaire, nous avons introduit une rubrique "*pas d'info*", afin de rester le plus proche de la réalité.

Pour toucher le plus de monde possible, il est utile de savoir comment les participantes ont appris l'existence des stages Fem Do Chi. Cela nous permet aussi de voir dans quelle mesure les envois ciblés, par exemple aux conseillers-ères des cycles d'orientation, ont eu de l'impact ou si l'inscription, par exemple dans *La Clé*, a un sens.



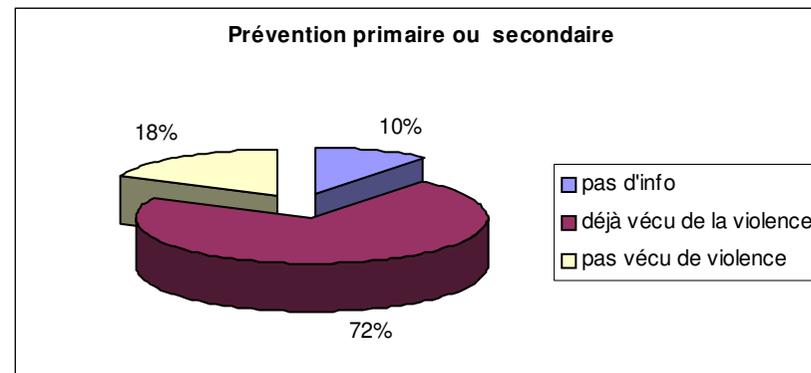
Dans le réseau social qui a transmis l'information à 52 % des participantes, le centre LAVI est notre principal partenaire, d'autant plus qu'il prend en charge financièrement le stage. Il faut noter que le stage est proposé, deux fois par an, au personnel des HUG et qu'il a aussi été proposé plusieurs années dans le cadre de l'IES. Ainsi, certaines personnes, qui travaillent dans le réseau, l'ont suivi et peuvent le recommander en sachant précisément ce que ce cours leur a apporté. Ce stage et son contenu étant particuliers, le bouche-à-oreille participe largement à la diffusion de l'information. En effet, 28 % des participantes ont su que ce stage existait par leur entourage. Seul 10 % des participantes ont trouvé l'information par elles-mêmes.





Les tranches d'âges des participantes se répartissent comme suit :

En additionnant les 11-20 ans et les 21-30 ans, le pourcentage est de 45%. Presque la moitié des participantes a moins de 30 ans. La prévention, pour qu'elle soit primaire et non secondaire, doit avoir lieu auprès de personnes jeunes, afin de maximiser les chances qu'elles n'aient pas encore vécu d'agressions. C'est pourquoi nous désirons développer les cours pour les adolescentes.



En 2005, seul 18 % des participantes viennent à ces stages sans avoir vécu de la violence au préalable. 72 % des participantes ont coché au moins l'un des trois types de violence. Parmi ces femmes ayant vécu des violences, 83 % ont vécu de la violence psychologique, 60 % de la violence physique et 33 % de la violence sexuelle. Comme certaines participantes ont vécu plusieurs types de violences, les chiffres peuvent dépasser 100 %. Ces pourcentages sont élevés et confirment le rôle des stages Fem Do Chi dans la prévention secondaire. Les femmes ayant vécu de la violence ont, dans leur grande majorité, peur



que cela se reproduise. Cette crainte est légitime, car une femme déjà fragilisée par une agression sera une cible plus facile. Il est important de leur donner des outils pour rompre le cercle des agressions et leur permettre de vivre, sans être en permanence habitées par la peur.

Ce sont les participantes qui définissent si elles ont subi ou non tels types de violences. La perception de ce qu'est une violence est plus au moins claire, selon les personnes. Il est fréquent, au début du stage, que des femmes disent : "Je n'ai jamais vécu d'agression ou de violence." Et à la fin du stage, elles se rendent compte que ce qu'elles vivaient ou vivent, par exemple au travail, était du mobbing ou du harcèlement sexuel. C'est ainsi que beaucoup de personnes ont tendance, dans le quotidien, à minimiser leur vécu, considérant que ce sont elles qui sont trop sensibles, alors que les actes commis ou les paroles prononcées à leur encontre sont inacceptables.



Clôture du projet « Formation d'animatrices de stages d'autodéfense pour femmes et adolescentes » (FDC)

Viol-Secours a commencé à élaborer ce projet en 2001 pour assurer la relève de l'unique animatrice qui restait. Nous ne voulions pas nous résigner à la disparition pure et simple du Fem Do Chi, puisque nous estimons qu'il s'agit là d'une méthode particulièrement appropriée pour la prévention primaire et secondaire des violences sexuelles à l'encontre des femmes. Le projet de formation de nouvelles animatrices a été soumis en 2002 au Fonds de prévention de la violence qui a accepté de le financer. Il a ainsi démarré en octobre 2002.

Au départ, il y avait huit apprenties animatrices. Entre juin 2003 et juin 2004, trois ont arrêté pour des raisons personnelles ou professionnelles. A la fin 2004, deux apprenties ont passé avec succès le stage de validation. Deux autres ont terminé début 2005. La cinquième a dû, malheureusement, renoncer juste avant le stage de validation pour de graves raisons de santé. Nous avons organisé en juin une fête de remise des diplômes pour les nouvelles animatrices et leurs formatrices.

Grâce à l'aboutissement de ce projet, la continuité de l'offre Fem Do Chi est assurée pour l'instant. Toutefois, à moyen terme, il sera indispensable de former de nouvelles animatrices pour maintenir l'offre, voire l'étoffer.

Site de l'association www.viol-secours.ch

La stratégie développée sur le site, mis en ligne dans le courant de l'été 2003, s'inscrit toujours dans une double démarche : prévention, d'une part, et aide directe, d'autre part. Nous



avons reçu nombre de félicitations concernant la clarté et la richesse du contenu, ainsi que sur la forme.

Les internautes ont la possibilité d'entrer facilement en relation avec nous, grâce à une fiche de contact. En principe, nous répondons dans un délai de trois jours au maximum. Le temps nécessaire pour rédiger une réponse circonstanciée et personnalisée correspond parfois à la durée habituelle d'un entretien en face à face (une heure).



Les courriels proviennent, d'une part, de professionnel-le-s, d'étudiant-e-s ou de journalistes qui ont des demandes d'informations sur les violences sexuelles, parfois de personnes qui aimeraient faire du bénévolat, mais le plus souvent de femmes ayant subi des violences sexuelles ou de leurs proches.

Pendant cette année, nous avons reçu 38 demandes d'aide de la part de femmes ayant subi des violences sexuelles dans un passé plus ou moins lointain. Les courriels des proches (18) ont diminué par rapport à l'an dernier (26). Cette diminution est probablement due au fait qu'en automne 2004, nous avons rédigé et mis en ligne un texte qui leur est spécifiquement destiné.

Contacts avec les médias

Mai : Interview en direct à Radio Cité sur le travail de Viol-Secours ;

Juillet : Interview en direct à Radio Cité sur le thème de l'augmentation (supposée) des violences sexuelles ;



Août : Réactions de Viol-Secours à une rubrique d'été sexiste (Tribune de Genève et 24 Heures) et suite à une campagne d'affichage sexiste par la Nationale Assurance;

Octobre :

- Participation à la conférence de presse du Festival « Filmar en America latina » à Ferney-Voltaire ;
- Interview par la Tribune de Genève (article sur un viol collectif aux Charmilles) ;
- La TSI et Le Courrier parlent de la performance d'une travailleuse de Viol-Secours, lors de la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence ;
- Interview par L'Emilie au sujet de la fête des 20 ans de Viol-Secours ;

Novembre :

- Interview par Le Courrier au sujet de la fête des 20 ans ;
- Conférence de Presse avec Le Courrier, la Tribune de Genève, RSR et Radio Lac ;

Décembre : Réaction de Viol-Secours auprès de la presse genevoise, suite à l'acquiescement par la Cour de cassation des agresseurs d'une femme dans une pizzeria.

Interventions

Le terme « interventions » recouvre des activités variées qui s'adressent à un public large ou ciblé. Il s'agit tout aussi bien d'une participation à un débat, donner un cours, lancer une pétition ou prendre la parole lors d'une manifestation de rue. Les interventions ont souvent, mais pas exclusivement, le double objectif de faire connaître à la fois l'association et l'analyse de genre des violences sexuelles à l'encontre des femmes.

Février : Nous avons donné une formation aux répondant-e-s du site romand pour les jeunes, www.ciao.ch, en matiè-



re de violence sexuelle entre pairs.

Mars : Nous avons lancé, conjointement avec F-Information, une pétition pour soutenir une famille bosniaque menacée d'expulsion. La femme avait subi un viol de guerre et les agresseurs continuent de se déplacer dans cette région en toute impunité.

Mai : Nous devons animer une soirée destinée aux adolescentes avec l'association Ni putes, ni soumises dans le cadre de « Paroles pour tous », événement organisé par les travailleurs sociaux hors murs d'Onex, Bernex, Confignon. Le thème était les violences, y compris sexuelles, contre les filles. Aucune adolescente n'étant présente, la soirée s'est transformée en rencontre de réseau.

Septembre : Nous avons donné un cours dans le cadre du certificat de formation continue en sexologie clinique à l'Université de Genève pour le module « les polices du sexe ».

Octobre :

- 1^{er} octobre : animation d'un atelier « promotion de la santé et relations hommes-femmes » dans le cadre de la journée de réflexion organisée par l'EPER sur la santé auprès des personnes sans statut légal ;
- 7 octobre : intervention dans deux classes de l'école Didac (jeunes filles au pair) ;
- 10 octobre : participation à l'atelier « violences faites aux femmes, situation locale » au 3^{ème} rassemblement pour les droits de l'Homme. Une de nos revendications a été retenue : éducation de genre dans les écoles primaires et secondaires ;
- 17 octobre : dernière étape de la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence. « Genève marche » avait organisé un rassemblement devant la



stèle érigée à l'occasion du 8 mars 2005. Une permanente a donné une performance gestuelle et verbale sur le thème du harcèlement sexuel au travail qui fait l'objet d'une des cinq revendications de la marche genevoise.

Novembre :

- 24 novembre : Nous avons animé un débat sur le viol dans le cadre du festival Filmar en America latina à Ferney-Voltaire, sur invitation de l'association Ni putes, ni soumises » (antenne du Pays de Gex) ;
- 25 novembre : organisation avec F-Information et Solidarité Femmes d'une projection du film « Viol conjugal, viol à domicile » suivie d'un débat, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination des violences contre les femmes.

Décembre :

- 1^{er} décembre : nous avons animé un atelier à l'UOG dans le cadre de la semaine « santé, travail et formation » ;
- 4 décembre : nous avons fait une présentation en anglais lors de la clôture de la campagne de sensibilisation sur les violences conjugales et sexuelles auprès de la communauté philippine. Viol-Secours fait partie du comité de pilotage de ce projet mené par le SPPE.

Centre de documentation

Viol-Secours disposait d'une bibliothèque de plus de 500 ouvrages. Nous avons estimé que ce fonds documentaire si riche méritait une gestion plus professionnelle pour être mieux mis en valeur et plus accessible. Nous nous sommes alors tournées vers la bibliothèque Filigrane de l'association F-Information



avec qui nous collaborons régulièrement. La bibliothèque est très bien située dans une arcade conviviale au 67 rue de la Servette et elle comporte un fonds documentaire de plus de 6500 documents sur les thèmes Femmes, Famille, Egalité.

Notre proposition de leur transférer la majeure partie de notre fonds a reçu un accueil favorable et les deux parties ont signé une convention de collaboration à la fin 2004. Nous avons décidé de garder à Viol-Secours uniquement les ouvrages de référence et de travail et quelques livres pour les usagères que, par ailleurs, nous aiguillons dorénavant sur Filigrane pour plus de lectures. Tous les ouvrages qui se trouvent dans les deux lieux sont répertoriés dans le catalogue Filigrane en ligne. La Loterie Romande a financé le travail nécessité par l'intégration de notre fonds à la bibliothèque. Nous nous félicitons de ce partenariat réussi entre nos deux associations.

NOS ENGAGEMENTS REGULIERS

RAP (regroupement des associations privées)

Le Regroupement rassemble aujourd'hui onze associations privées genevoises engagées dans divers domaines de l'action sociale (Appartement de Jour, Arcade 84, Association des familles monoparentales, Association Parole, Aspasia, Entreprise sociale Orangerie, F-Information, Le Racard, Solidarité Femmes, SOS-Femmes, Viol-Secours).

En 2005, le regroupement a élaboré sa charte en deux volets :

- les missions du regroupement : défendre le modèle associatif, en particulier sa liberté d'action et sa créativité ; faciliter les rapports entre associations et Etat ;



- l'engagement de chaque association membre à évaluer ses activités, garantir la compétence professionnelle et la transparence de sa gestion.

Lors de sa récente assemblée générale, le RAP a exprimé ses préoccupations concernant la pérennité des subventions aux associations. Leur remise en question signifierait, en effet, un amoindrissement de la capacité d'action des associations.

En 2006, le RAP s'attachera particulièrement à sensibiliser les autorités politiques à l'importance et au contenu du travail réalisé dans le cadre associatif.

Pour mémoire : le RAP avait négocié un contrat-cadre relatif aux contrats de partenariat pour l'ensemble de ses associations membres. Ce contrat-cadre global est accompagné d'un contrat de partenariat spécifique à chaque association, qui a été signé en décembre 2004. L'année 2005 a représenté une année test pour les tableaux de bord (statistiques) que nous devons désormais fournir à l'Etat.

Réseau contre le harcèlement sexuel au travail

Cette année, Viol-Secours participe au comité de soutien de Madame S., une employée de l'Etat qui a dénoncé auprès de sa hiérarchie des actes de harcèlement sexuel par un supérieur sans que ses souffrances ne soient reconnues. Comme Madame A. au cours des années précédentes, Madame S. a décidé de porter plainte auprès du Tribunal administratif contre le Conseil d'Etat, pour n'avoir pas rempli son rôle d'employeur selon la loi sur l'égalité. Madame A. avait été déboutée, malgré un faisceau d'indices qui plaidaient en sa faveur. Pour Madame S, il y a des preuves et nous espérons que le Tribunal administratif condamnera l'Etat pour n'avoir pas pris les mesures qui



s'imposaient. Si tel sera le cas, il existera enfin à Genève une jurisprudence en la matière.

Plateforme d'échanges entre professionnelles

Suite aux conclusions de l'enquête de F-Information sur les besoins des femmes à Genève, trois groupes de travail ont été constitués dans le cadre des réunions des associations féminines avec le SPPE (service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme). Viol-Secours a choisi de mettre des forces dans le groupe cité en titre.

Quelques réunions ont permis d'élaborer un questionnaire destiné aux avocat-e-s exerçant à Genève. Le questionnaire a été testé avec un petit nombre d'avocat-e-s. L'objectif est d'établir une liste de personnes avec des compétences particulièrement utiles aux usagères des diverses associations féminines. La Présidente du département des finances (voir ci-dessous) a estimé que le projet est intéressant et mérite d'être soutenu. C'est pourquoi elle nous a autorisées à bénéficier de la logistique du SPPE pour le faire aboutir. Ce projet est actuellement dans les mains du SPPE et nous ne savons pas encore quand et comment il va se poursuivre.

Rencontres des associations féminines

Ces rencontres, voulues par Madame Micheline Calmy-Rey lorsqu'elle était à la tête du département des finances qui chapeaute le SPPE, représentent une excellente occasion de réseauter avec un grand nombre d'associations partenaires et de mieux connaître les autres. C'est aussi l'occasion d'avoir des informations de première main sur les projets de l'Etat en ma-



tière d'égalité entre femmes et hommes. Cette année, il y a eu trois rencontres.

Madame Martine Brunschwig-Graf a terminé son mandat cette année. Elle a fait un bilan très positif de ces réunions informelles lors de la dernière réunion qui s'est terminée par une fête de départ pleine d'émotion.

Groupe de pilotage projet prévention de la violence chez les femmes migrantes

Il s'agit d'un projet conjoint du SPPE et de l'Unité de médecine des voyages et de la migration concernant la prévention des violences conjugales et sexuelles auprès de femmes migrantes. Un certain nombre d'associations et de services actifs dans ces domaines, dont Viol-Secours, ont été sollicités pour faire partie du groupe de pilotage à partir de 2003.

En 2005, nous avons participé à la campagne destinée aux personnes provenant d'Afrique francophone et à la campagne en anglais adressée à la communauté philippine.

Commission consultative de l'égalité des droits entre homme et femme

L'association est représentée au sein de cette commission depuis de nombreuses années. Nous prenons la parole aussi sur des sujets en dehors de notre mission. Toutefois, la plupart de nos interventions concernent les liens entre inégalités et violences faites aux femmes.



Comité du centre LAVI

Viol-Secours est toujours membre du comité du centre LAVI qui se réunit une fois par mois, sauf durant l'été. Par ce biais, nous sommes en contact suivi avec les instances et associations travaillant dans le domaine des violences en général.

Coordination nationale des Notteléfono à Berne

Ce forum permet l'échange d'informations sur nos activités respectives et sur nos préoccupations. Faute de ressources en personnel et en temps, nous avons dû renoncer à participer aux deux réunions semestrielles.

S i t e www.ciao.ch

En 2004, une rencontre avait eu lieu avec les res-



ponsables de ce site destiné aux jeunes. Lors de cet échange, il avait été décidé que Viol-Secours rédigerait de courtes informations sur les violences sexuelles entre les jeunes. Cela a été réalisé cette année.



VIE DE L'ASSOCIATION

Membres

Viol-Secours est en contact avec ses membres au fil de l'année grâce à la lettre de saison qui donne des nouvelles de la permanence et des activités. Cette année, la lettre d'hiver a servi également de convocation à l'Assemblée générale extraordinaire qui a voté les nouveaux statuts ouvrant, notamment, l'association aux hommes. En février, l'association a envoyé une lettre supplémentaire « hors saison » pour lancer la pétition de soutien à une famille bosniaque en voie d'expulsion, conjointement avec F-Information.

Fonctionnement

Equipe professionnelle

L'équipe professionnelle s'est transformée en cours d'année suite aux démissions (retombée de l'audit de 2004) et à la grossesse d'une permanente.

Les deux premiers mois de l'année, l'équipe professionnelle comprend Isabelle Chatelain (50%) et Rosangela Gramoni (65%). A partir de février, Janine Revillet (25%) intègre l'équipe en tant qu'administratrice. A partir de mars, l'équipe professionnelle se compose de :

- Isabelle Chatelain (75%) et Rosangela Gramoni (75%), chargées des activités liées à la permanence et au FEM DO CHI;
- Janine Revillet (25%), chargée de la gestion administrative.



A partir de juillet :

- Sandra Muri (75%) complète l'équipe des permanentes ;
- Sarah Eberlé (40%) assure avec brio le remplacement d'Isabelle Chatelain pendant son congé maternité.

Nous avons dû mettre en place deux procédures de candidatures pour engager la troisième permanente. En effet, la personne qui avait été engagée en mars n'a pu signer le contrat à la dernière minute.

Comité

Fin janvier, un nouveau comité motivé est élu lors de l'assemblée générale extraordinaire qui a adopté les statuts ouvrant l'association aux hommes. Ainsi, il comporte maintenant neuf personnes dont deux hommes : Béatrice Beuchat, Brigitte Bucherer Baud, Catherine Hess, Christian Schiess, Greg Yemin, Nathalie Vimic, Sylvia Garcia. Deux travailleuses, Isabelle Chatelain et Rosangela Gramoni, représentent l'équipe professionnelle. La présidence est assurée par Brigitte Bucherer Baud qui fait partie de l'association depuis quasi ses débuts. Le comité s'est réuni dix fois.

Bénévole

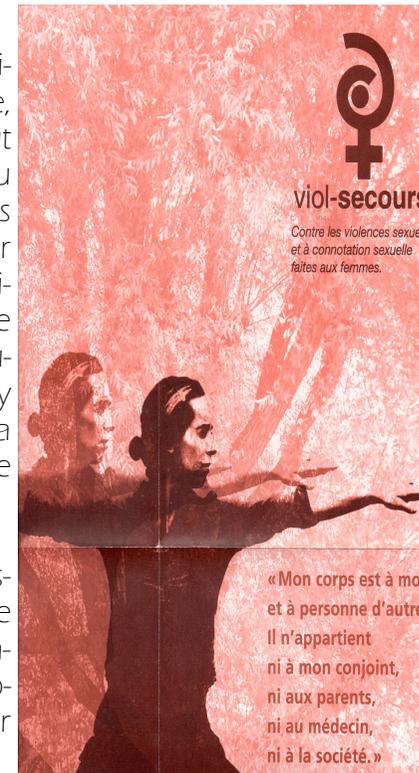
Depuis quelques années, nous bénéficions des services d'un administrateur bénévole du système informatique qui résout également de nombreux autres problèmes, grâce à ses talents variés. Son soutien nous est très précieux et nous le remercions chaleureusement de sa disponibilité, de sa gentillesse et de sa fidélité.



Formation continue

Cette année, la formation continue n'a pas constitué une priorité, faute de temps. Nous avons tout de même participé en octobre au 3^{ème} rassemblement pour les droits de l'Homme et à un colloque sur les violences domestiques organisé par le département universitaire de médecine et de santé communautaire du CHUV et par Amnesty International dans le cadre de sa campagne « Halte à la violence contre les femmes ».

Isabelle Chatelain, malgré sa grossesse et la charge de travail accrue suite au départ de deux permanentes, a obtenu en juillet le diplôme d'assistante sociale délivré par l'IES.



Synthèse des innovations et améliorations en 2005

L'année 2005 est un vaste chantier. C'est l'année du renouveau et de l'énergie retrouvée. La fête des 20 ans, le 26 novembre, en représente le point d'orgue. La liste ci-dessous donne une idée des réalisations, petites et grandes, qui bénéficient à l'association, à l'équipe, aux usagères et au public.



viol-secours

- ✓ Mise à jour des statuts datant de 1987
- ✓ Ouverture de l'association aux hommes
- ✓ Renouvellement et renforcement du comité



- ✓ Elaboration de la charte par un groupe de travail composé de deux membres du comité et d'une permanente
- ✓ Fin de la formation des animatrices FDC
- ✓ Reprise de l'offre FDC
- ✓ Introduction d'un questionnaire d'évaluation pour les stages FDC
- ✓ Elargissement des heures de permanence téléphonique (de 19,5 heures à 32 heures)
- ✓ Réorganisation du travail de la permanence
- ✓ Clarification des cahiers des charges
- ✓ Rationalisation de la gestion financière
- ✓ Elaboration et utilisation d'une nouvelle fiche de situation pour les usagères
- ✓ Introduction de calculs automatiques pour les statistiques
- ✓ Peinture des locaux avec de belles couleurs
- ✓ Elargissement du réseau
- ✓ Remise à jour du site mis en ligne en 2003
- ✓ Mise en œuvre de la convention de collaboration avec la bibliothèque Filigrane
- ✓ Fête des 20 ans.

PERSPECTIVES 2006

Viol-Secours a franchi le cap des 20 ans pour commencer sa « trentaine », avec la maturité gagnée au fil des expériences et l'énergie d'une nouvelle





étape revigorante ; les perspectives pour 2006 en sont l'exemple flagrant...

Règlement de l'équipe professionnelle, formalisation du concept d'intervention et rôle décisionnel du comité

Cette année 2006 sera celle de la concrétisation d'anciennes résolutions. En effet, tant le règlement que le concept d'intervention faisaient déjà partie des perspectives 2005. Nous avons décidé cette année de terminer les travaux mis en route l'an dernier, en déléguant la tâche à des groupes de travail qui comprennent des membres de l'équipe et des membres du comité, ce qui assure un travail collectif et horizontal.

Quant à la formalisation du rôle et des fonctions du comité, ainsi que de l'équipe professionnelle, plusieurs points amenés aux séances mensuelles du comité ont suscité de nombreuses réflexions et interrogations. Par conséquent, nous nous proposons un temps extraordinaire pour approfondir ce thème, essentiel à la bonne marche de l'association, mais qui suscite parfois des réactions viscérales, en présence de toute l'équipe et de tous-tes les membres du comité.



Plaquette

Nous avons l'intention de renouveler le projet de plaquette de Viol-Secours. Une ébauche de texte sur lequel nous pouvons nous baser est déjà réalisée. L'idée du comité est d'organiser en cours d'année une journée spéciale, ou même un week-end, consacrée uniquement à une révision approfondie de ce contenu, afin que la plaquette voit le jour.

Projet de prévention « Images et Violences »

Eva Saro, artiste communautaire engagée dans l'ex-groupe de travail HAPUSE « Halte à la publicité sexiste » impulsé par Viol-Secours, a obtenu pour 2006 la possibilité d'intervenir dans des écoles secondaires. Ayant l'intention d'élargir son intervention au post-obligatoire, elle nous a contactées en décembre pour nous proposer de collaborer en binôme dans la mise sur pied d'ateliers « images et violences ». L'objectif est de sensibiliser un public jeune, plus vulnérable à la pression des médias qui sexualisent de plus en plus les rapports garçons-filles et ainsi perpétuent les stéréotypes sexistes de genre. L'équipe de Viol-Secours a répondu positivement, d'autant plus que cette réalité nous « démange » et dérange depuis un certain temps et que c'est un thème inclus dans notre axe de prévention des violences sexuelles. Ce projet sera mis sur pied pour la fin de l'année scolaire 2005-2006 et demandera au préalable tout un travail de contacts avec des professeur-e-s d'école disposé-e-s à incorporer la dimension du genre dans leur programme.

Projets de migration

Avec l'arrivée de la nouvelle permanente bilingue, Viol-Secours



a la capacité de répondre à une réalité croissante : les femmes migrantes, avec ou sans statut légal, sont souvent des « victimes toutes choisies » que leur condition (précarisée) vulnérabilise. Face à cette situation discriminante, l'association a décidé de réagir en promouvant ses activités auprès de cette population, qui bien souvent ignore ses droits par méconnaissance du français ou par peur d'être expulsée. Notre intention est donc d'ouvrir la porte à ces femmes doublement victimes : victimes d'un pays et d'une culture d'origine qui a provoqué leur exil et victimes dans un pays d'accueil où leur statut, ou absence de statut, ne leur laisse que peu ou pas de droits. Dans ces histoires de migration, les violences sexuelles apparaissent autant avant qu'après le déracinement et laissent les femmes trop souvent sans voix.

Traduction de notre dépliant

Pour que notre espace soit accessible aux femmes migrantes, nous devons impérativement traduire notre dépliant de présentation, car la langue est souvent le premier obstacle à l'intégration de ces femmes. En automne 2006, une version espagnole et une anglaise seront disponibles, ce qui permettra de toucher toute la communauté hispanophone et lusophone (très proche de l'espagnol), ainsi que d'autres communautés, philippines, africaines, anglophones. Ce projet a aussi un lien direct avec notre participation aux diverses campagnes de prévention contre les violences conjugales et sexuelles qui ont été et sont encore actuellement menées auprès des communautés étrangères de Genève, par le groupe de pilotage du SPPE dont nous faisons partie.

Groupe de travail sur le harcèlement sexuel auprès des femmes migrantes et sans statut légal



La campagne de prévention, lancée en 2004 auprès de la communauté latino-américaine par le SPPE en collaboration avec d'autres associations, a permis de mettre à jour une obscure réalité. Il s'agit du harcèlement sexuel que subissent de nombreuses femmes, en particulier les sud-américaines, employées en grande majorité dans le secteur privé domestique. L'intention d'y répondre existait déjà (en particulier au SPPE et au CCSI), mais elle ne s'était pas encore concrétisée.

Finalement, c'est Viol-Secours qui réunit à la fin de l'année 2005 les associations du réseau en contact avec les femmes migrantes. Un nouveau groupe de travail, dans lequel participe activement une de nos permanentes, est mis sur pied et devra s'atteler, en 2006, à des actions publiques de sensibilisation et de dénonciation de cette réalité.

Atelier de danse-théâtre autour des violences sexuelles

Notre collaboration avec l'EPER en octobre 2005, lors de la journée de réflexion sur la santé et les personnes sans statut légal, a porté ses fruits. Grâce à des contacts étroits entre l'équipe professionnelle et cette institution, nous nous sommes mises d'accord pour mettre sur pied un projet d'atelier de danse-théâtre en espagnol pour des femmes sans statut légal de la communauté latino-américaine, la plus représentée actuellement à Genève. Ce projet est conçu dans une optique de prévention, car il devrait s'adresser à des femmes migrantes, avec ou sans statut légal, qui ne sont pas forcément victimes de violences sexuelles, mais que les conditions de vie et de travail vulnérabilisent. Selon les résultats, ce projet pilote devrait permettre de lancer d'autres propositions avec cette approche expressive et artistique, considérée comme un nouveau moyen psychocorporel d'envisager la réparation des dégâts provoqués



par les violences sexuelles.

COMPTE D'EXPLOITATION au 31.12.05

CHARGES	Comptes 31.12.05	Comptes 31.12.04
Salaires et charges sociales	238'158.82	274'965.95
Supervision	780.00	1'000.00
Groupes de parole	334.80	1'603.25
Fonds de soutien	3'762.00	0.00
Fonds de soutien AD FemDoChi	3'300.00	0.00
Fiduciaire	2'500.00	1'766.65
Loyer et charges	16'174.90	15'222.55
Entretien locaux *	14'775.00	0.00
Frais administratifs/téléphone/bureaux	10'179.15	8'918.70
Formation continue/déplacements	418.50	1'449.05
Centre de documentation	1'596.31	1'012.90
Publications	11'513.45	5'069.00
Cotisations/fêtes **	6'318.55	1'343.75
Assurances RC et commerce	445.80	445.80
Frais financiers	1'127.63	499.65
Frais informatique, licences, entretien	5'968.60	5'109.00
Amortissement matériel informatique	3'238.00	5'396.00
Stages Fem Do Chi	20'371.74	0.00
	340'963.25	323'802.25
Excédent de revenus	28'321.30	3'487.26
Total	369'284.55	327'289.51
PRODUITS	Comptes 31.12.05	Comptes 31.12.04
Subventions:		
- Canton de Genève	255'000.00	255'000.00
- Ville de Genève	40'000.00	40'000.00
Animations	0.00	258.00
Cotisations des membres	4'480.00	6'617.00
Dons:		
- Fondations/entreprises/privés	35'434.00	13'500.00
- Communes	13'300.00	11'750.00
Intérêts	120.55	164.51
Stages Fem Do Chi	20'950.00	0.00
	369'284.55	327'289.51
Total	369'284.55	327'289.51

Commentaires :

* Réfection des locaux

** "Fête des 20 ans" = CHF 3'731.15

**Stage d'autodéfense FEM DO CHI en espagnol****BILAN AU 31.12.2005**

ACTIF	31.12.05	31.12.04
Caisse	195.10	198.30
Poste	96'898.31	103'588.89
Banque	0.00	120.90
Impôt ant. à récupérer	35.30	132.39
Actifs transitoires	6'259.70	29'647.60
Garantie bancaire	3'933.90	3'923.60
Mobilier	1.00	1.00
Mobilier informatique	18'307.00	18'307.00
Amortissement cumulé sur matériel informatique	-13'450.00	-10'212.00
Stages Fem Do Chi - CCP	3'200.00	0.00
Total	115'380.31	145'707.68
PASSIF	31.12.05	31.12.04
Salaires nets à payer	0.00	16'575.95
Dettes résultant d'assurances sociales	4'641.67	30'216.10
Impôts à la source	0.00	0.00
Charges à payer	3'677.40	10'182.60
Fonds ordinateurs	10'000.00	10'000.00
Fonds site internet	8'817.00	3'817.00
Fonds Mobilier	2'000.00	0.00
Fonds de soutien	5'000.00	3'338.00
Fonds Formation Autodéfense *	0.00	2'505.10
Fonds pour l'Audit **	0.00	21'880.00
Fonds de tiers	0.00	0.00
Cotisations 2006	140.00	0.00
Stages Fem Do Chi - transitoires	2'470.00	0.00
Stages Fem Do Chi - Fonds de réserve	3'152.02	0.00
Fonds de réserve	75'482.22	47'192.93
Total	115'380.31	145'707.68
* FONDS DE PREVENTION CONTRE LA VIOLENCE		
	31.12.05	31.12.04
Fonds Formation autodéfense Fem Do Chi	20'103.95	6'204.95
Paieement formation Fight Back	1'250.00	15'149.00
Total des charges	-19'196.65	-18'848.85
Montant remboursé au DASS le 08.07.05	-2'157.30	
solde	0.00	2'505.10
** FONDS POUR L'AUDIT		
	31.12.05	31.12.04
Fonds de la Oak Foundation pour l'audit	31'500.00	31'500.00
Total des charges	-12'745.00	-9'620.00
Montant remboursé à la Oak Foundation le 08.07.05	-18'755.00	
solde	0.00	21'880.00



TABLE DES MATIERES

1. Le mot de la Présidente.....	p.3
2. Fête des 20 ans.....	p.4-9
3. Mission.....	p.10
4. Accueil et soutien des femmes ayant subi des violences sexuelles.....	p.11-14
5. Prévention.....	p.14-25
6. Nos engagements réguliers.....	p.25-29
7. Vie de l'association.....	p.29-33
8. Perspectives 2006.....	p.34-38
9. Remerciements.....	p.39
10. Comptes.....	p.40-41



Viol-secours

place des Charmilles 3
1203 Genève

www.viol-secours.ch

